



# Le Flamboyant



N° 4

## L'EDITO Vers l'égalité réelle : en avant !

MARS 2016

La Fonction publique est en plein marasme. le PPCR est imposé par le gouvernement malgré le rejet des syndicats les plus représentatifs, la menace de la rémunération au mérite se précise par la RIFSEEP, la perte de pouvoir d'achat dépasse les 15% depuis 2000, le dialogue social est entermé. La DGFIP n'échappe pas au rouleau-compresseur libéral. Encore plus de 2000 emplois supprimés en 2016, des budgets de fonctionnement en baisse constante, des trésoreries supprimées et fusionnées par dizaines en métropole. Une souffrance au travail qui s'accroît et des missions laissées à l'abandon faute de moyens.

La lutte exemplaire des agents du CFP de Vierzon témoigne de la colère qui gronde. A la DRFiP de La Réunion la situation n'est pas meilleure. Le manque d'effectifs est flagrant et sera amplifié par l'évolution démographique. La fusion a généré des sites à dimension inhumaine, ou les agents subissent en permanence la pression du public, lui-même confronté à des conditions d'accueil indignes d'une administration soit disant irréprochable. La



CGTR dénonce cette situation depuis des années, invitant en permanence les personnels à se mobiliser et à refuser toute suppression d'emploi. Cette démarche combative s'avère enfin payante : pas de suppressions d'emplois depuis 2 ans et 7 créations en 2016. On évoque même à la DGFIP un plan pluriannuel de création d'emplois à La Réunion. De même il est acté que le SIP de Saint-Pierre sera scindé avec la création d'un SIP à Saint-Louis et probablement au Tampon. Enfin ça va dans le bon sens. La CGTR, qui s'est toujours opposée aux fusions et regroupements de structures ne peut qu'approuver ces évolutions locales, qui sont à contre courant de la politique nationale régressive. C'est notre mobilisation collective qui a permis d'obtenir ce résultat. Mais nous sommes encore loin du compte en terme d'emplois. Un agent pour 500 habitants en métropole, un pour 1000 à La Réunion : le chemin est encore long vers "l'égalité réelle" et la lutte continue.

**Nou tiembo, nou larg'pa.**

Pierrick OLLIVIER Secrétaire Départemental

## DGFIP : L'EVALUATION, OUTIL DU RIFSEEP ET DE PPCR.

La campagne d'évaluation s'achève, et la Direction générale refuse de faire la clarté sur les modifications qui vont impacter la carrière des agents B dès 2016, et des autres en 2017. En effet, le gouvernement a créé deux outils permettant de casser ce qu'il considère comme des blocages pour "harmoniser" les 3 versants de la Fonction publique : Le protocole PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) et le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Le gouvernement utilise donc la "valeur professionnelle" pour revoir la logique de l'avancement et de l'attribution du régime indemnitaire en faisant la part belle à la rémunération au mérite. L'évaluation individuelle n'a plus de sens car elle se réalise sans réflexion sur le collectif de travail, les effectifs et les moyens. Comment ne pas y voir l'outil de management pour évaluer les agents sur

leur capacité à s'adapter aux réformes et à accepter la polyvalence et la mobilité.

Pour les cadres c'est un moyen de leur imposer la culture de la performance et surtout de tester leur loyauté sans faille aux orientations. De plus la loi de finances 2016 entérine le PPCR avec la suppression des durées moyennes dans l'échelon : c'est la fin des réductions/majorations (en 2016 pour les B et en 2017 pour les C et A). La DGFIP fait comme si de rien était et déroule la campagne en maintenant les réductions, alors que tout peut être annulé pour les B. La CGT est attachée au principe de la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents, avec la prise en compte de la dimension collective du travail. C'est tout le contraire qui se met en place avec une individualisation exacerbée et les affres de la rémunération au mérite.



Les contributions pour ce numéro  
Thierry Donadio  
Pierrick Ollivier  
Stéphanie Cadet



## DRFiP de La Réunion

### COUP DE GUEULE : Harmonisation des horaires, un déni de démocratie !

Face à la surdité de la Directrice sur ce sujet, la CGTR-Finances publiques s'est adressée au Directeur Général.

Extraits choisis :

"La section de La Réunion de la CGT-Finances publiques vous interpelle sur un sujet revendicatif concernant la DRFiP de La Réunion, qui aurait dû être solutionné rapidement dans le cadre d'un dialogue social local prenant en considération les demandes des personnels. Malheureusement ce n'est pas le cas, du fait de l'attitude incompréhensible et inacceptable de notre Directrice Régionale"... "Lors du CTL du 9 juillet 2015, la Directrice a inscrit à l'ordre du jour la

modification des horaires de travail des sites qui devaient basculer de GTT vers Agora au 1er septembre 2015. Il



s'agissait des trésoreries de l'ex-filière gestion publique, soit 15 services. L'objectif était d'harmoniser les horaires de travail des agents sur l'ensemble de la

Direction"... "La formule horaire approuvée par une écrasante majorité des agents concernés (88 %) offre la possibilité de pointer le matin à partir de 6h45"... "Les agents des autres sites de la DRFiP, à savoir la direction et les services de l'ex-filière fiscale, n'ont pas cette possibilité..." "Nous avons évoqué

cette question avec la Directrice lors d'une audience le 27 octobre, et avons constaté une forte réticence de sa part. Une pétition signée par 312 agents lui a été remise courant novembre, toujours sans réaction favorable. La CGTR a de nouveau évoqué le sujet lors du CTL du 21 décembre 2015 et la réponse est claire : c'est trop compliqué à mettre en œuvre dans Agora. Elle s'en remet à son successeur pour gérer ce dossier !" S'en remettre à son successeur !? Madame la Directrice serait-elle en pré-retraite depuis 2 ans à La Réunion ?? Le prochain Directeur devra impérativement rétablir le dialogue social. La CGTR portera encore cette revendication avec les personnels.

**La CGTR ne lâche jamais.**

## HORS SUJET



Difficile de faire plus atypique que Didier Daeninckx. Un "look" improbable, un nom à placer au scrabble, son parcours est pour le moins singulier.

Ouvrier imprimeur (il fonde une section CGT), animateur culturel puis journaliste de faits divers. C'est dans cette dernière "matière" qu'il puise son inspiration pour son premier roman "Mort au premier tour", roman policier noir au possible qui en appellera bien d'autres.

Mais l'homme ne reste pas dans le même "casier". Il s'essaye avec bonheur aux nouvelles ("en marge" notamment) avec un oeil humaniste sur notre

quotidien, livres pour la jeunesse (le chat de Tigali, traitant du racisme) essais politiques...

Son oeuvre romanesque traite souvent des problèmes de la mémoire historique, convaincu qu'en oubliant le passé, on se condamne à le revivre.

Il fait des négationnistes ses pires ennemis, nous parle des choses qui fâchent, les déserteurs de 14, les kanacks de l'exposition universelle, la politique des charters, le massacre de la station Charonne.

Mais c'est d'un roman bien singulier dont il faut vous parler. "Itinéraire d'un salaud ordinaire",

traitant du parcours d'un fonctionnaire sur quarante années depuis la guerre de 39-40 jusqu'à 81.



Qu'auriez vous fait en tant que fonctionnaire pendant la guerre, sous l'occupation ?

Entre devoir d'obéissance, aveuglement, opportunisme... Voici la réponse du personnage de Daeninckx, "glaçant" !!

A lire et à méditer.

Le prix Paul Féval de Littérature populaire lui est attribué en 1994 pour l'ensemble de son oeuvre. Comme quoi "populaire" ne rime pas toujours avec "vulgaire"...



## Flamboyant Lontan

Il y a 56 ans, l'ordonnance Debré : un texte scélérat !



Le 15 octobre 1960, le Premier Ministre Michel Debré signait une ordonnance dont l'application

aux seuls DOM allait soulever indignation et colère à La Réunion pendant une décennie. Ce texte odieux intervient dans une époque qui marque l'accession à l'indépendance des colonies françaises d'Afrique, précédée de celles de l'Indochine (1954) puis de la Tunisie et du Maroc (1956). En voici un extrait : "art 1 : les fonctionnaires de l'Etat en service dans les DOM dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peuvent être, sur la proposition du préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en Métropole...". Le préfet Perreau-Pradier sera le bras armé de cette répression scandaleuse à La Réunion.

Le 21 Août 1961, ce fut une première liste : 10 réunionnais sont informés de leur expulsion de La Réunion. Il s'agit de Nelly et Gervais Barret, Jean-Baptiste Ponna, Roland Robert, Max Rivière, Bernard Gançarski, tous enseignants; Pierre Rossolin, inspecteur des PTT; Jean Le Toullec, cadre des Ponts et Chaussées; Georges Thiébaud, inspecteur des Douanes et Joseph Quasimodo, agent du Trésor public. Dès que cette nouvelle est connue, les 2 quotidiens de La Réunion, "Témoignages et le "Journal de l'île de La Réunion" condamnent une mesure prise pour délit d'opinion et une atteinte aux droits de l'Homme. Le 3 septembre 1961, les dirigeants du Syndicat National des instituteurs (SNI), de l'union départementale des syndicats CGT (UD-CGT), de la Fédération es œuvres laïques (FOL) organisent une manifestation au cinéma Rio à Saint-Denis,

en présence des victimes de l'ordonnance qui doivent quitter l'île 2 jours plus tard. Les organisations démocratiques s'engagent à mettre tout en oeuvre pour que cesse l'arbitraire. Le 5 septembre à Gillot, l'embarquement des exilés se fait en présence d'importantes forces de police. Et à son arrivée à Orly, ce convoi de la honte ne peut accéder à l'aérogare, où il est attendu par une forte délégation de réunionnais, que par une porte dérobée. Les fonctionnaires exilés commencent alors le combat pour leur retour: il durera 11 ans ! Il ont du finalement recourir à l'arme terrible de la grève de la faim, en janvier 1972, pour contraindre le Parlement à voter l'abrogation de l'ordonnance Debré. Ce sera fait en octobre 1972. Les réunionnais exilés ont pu enfin retourner à La Réunion. Il n'en reste pas moins que le grave préjudice qu'ils ont subi n'a jamais été réparé.

### INTERPRO : Interview de Jacques BHUGON, secrétaire général de la fédération CGTR-Métallurgie.

**Le Flamboyant :** Quels sont les principaux enjeux de l'action syndicale dans le secteur automobile ?

**Jacques Bhugon :** "Les dossiers revendicatifs sont nombreux mais le principal enjeu, plus que jamais d'actualité, est la mise en place d'une convention collective et d'une grille de salaires pour tous. Les salariés en ont besoin et c'est un combat majeur pour la CGTR".

**L.F. :** Comment se comporte le patronat dans ton secteur d'activité ?

**J.B. :** "Nous ne nous faisons plus aucune illusion. Nous avons en face de nous une organisation patronale bien ancrée au sein du Medef, dont l'idéologie est uniquement guidée par la rentabilité, la baisse du 'coût du travail' et le profit maximum pour les actionnaires capitalistes. C'est un patronat très dur et la CGTR sait mener des joutes musclées pour faire aboutir

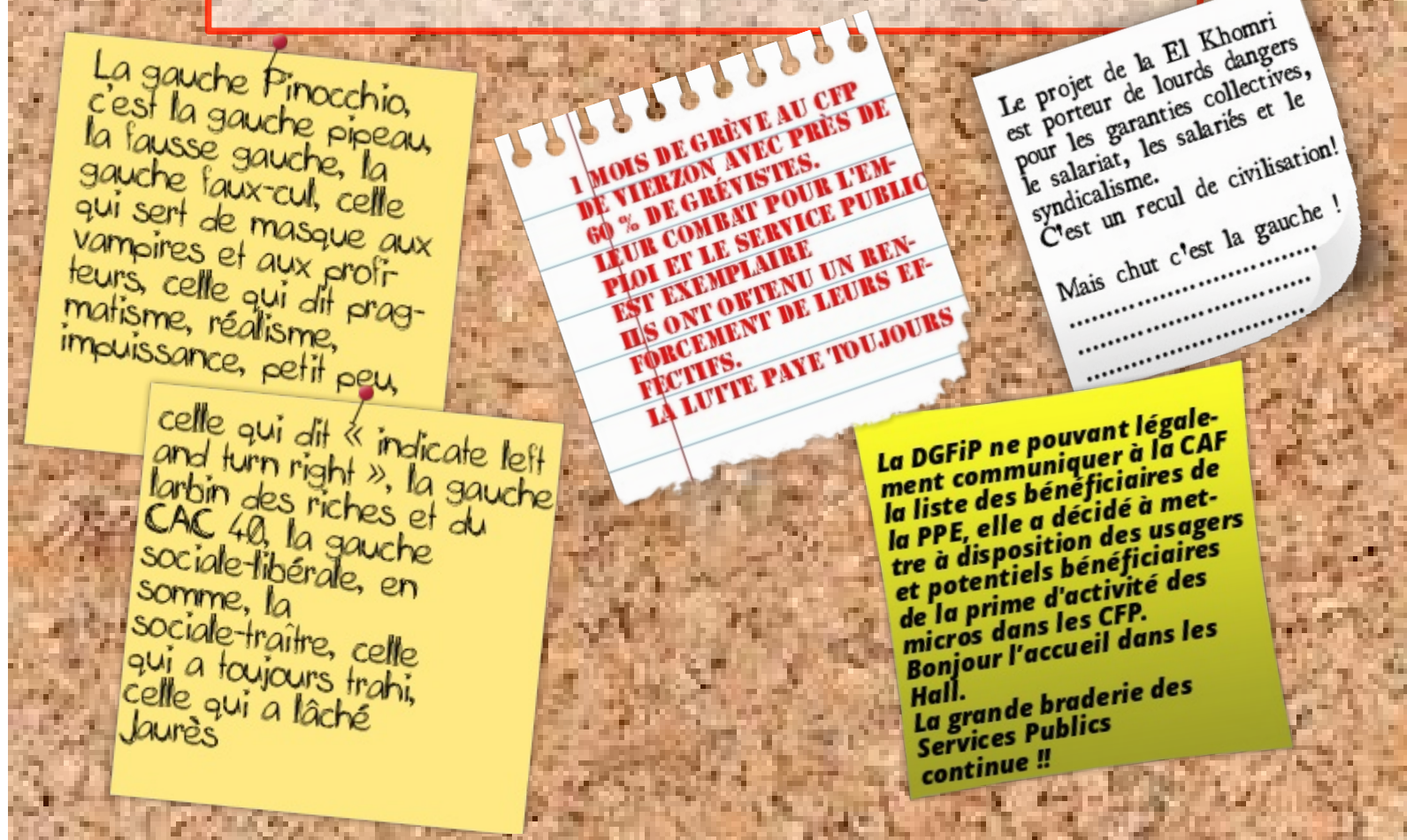
ses revendications".



**L.F. :** Quelle est l'influence de la CGTR dans le secteur automobile à La Réunion ?

**J.B. :** "la CGTR est depuis toujours la première organisation syndicale au sein de la branche professionnelle avec plus de 47% de taux de représentativité. nous ferons une campagne très active pour améliorer encore ce rapport de force lors des élections dans les TPE (très petites entreprises) qui se tiendront en décembre 2016".

## Les Mémos du Flamboyant



## Votre Bulletin d'adhésion

Et maintenant agissons ensemble. Venez nous rejoindre pour la défense de valeurs qui sont aussi les vôtres.

Nom : ..... Prénom : .....

Grade : .....

Indice : .....

Temps Partiel : .....

Lieu d'Affectation : .....